

INTITULE	BILAN DE COMPETENCES
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">➤ Faire un point de ses compétences professionnelles dans le but de valider ses compétences, évoluer, se reconvertir ou tout autre souhait de faire un point de carrière➤ Accompagner le stagiaire dans sa démarche de réflexion et l'aider à formaliser son projet professionnel➤ Effectuer un effet miroir de son parcours
PRE REQUIS	Aucun - Compréhension de la langue française
PUBLIC CONCERNE	Tous salariés souhaitant faire un point de carrière – minimum 5 ans d'expérience professionnelle
MOYEN D'ENCADREMENT DE LA FORMATION	Consultante Formatrice
DUREE	24 HEURES - individuel
LIEU	En entreprise ou en centre
MOYENS PEDAGOGIQUES	Guide méthodologique, fondé sur la méthodologie de l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel), démarche éducative accordant une place capitale à l'expérience. Le processus s'articule autour de 4 étapes : l'exploration (recueil d'informations sur la personne et son environnement), la cristallisation (classement des informations recueillies permettant de dégager des pôles d'intérêts), la spécification (hiérarchisation des éléments), la réalisation (transformation des choix en objectifs d'action). Supports de réflexion personnalisés Référentiel métiers et documentations sur le bassin d'emploi
EFFECTIVITE DE LA FORMATION	Emargements
MODALITES D'EVALUATION	Rédaction d'un document de synthèse, qui comporte les circonstances du bilan, les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives envisagées, les éléments constitutifs du projet professionnel ou de formation et les principales étapes prévues pour réaliser ce projet

PROGRAMME

LE BILAN SE DEROULE EN 3 PHASES :(EN CONFORMITE AVEC LA LEGISLATION)

1 - PHASE PRELIMINAIRE

- confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche
- définir et analyser les besoins
- informer des conditions de déroulement de la prestation (calendrier, procédures, méthodes, techniques employées)

2- PHASE D'INVESTIGATION

- analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels
- identifier les acquis et aptitudes professionnels
- évaluer les connaissances générales
- le cas échéant identifier les connaissances générales
- déterminer les potentiels d'évolution professionnelle

3 - PHASE DE CONCLUSION

- récapituler les résultats de la phase d'investigation
- recenser les points d'appui et les obstacles à la réalisation d'un projet professionnel
- définir les principales étapes de la mise en œuvre du projet sous forme de plan d'action
- validation du document de synthèse